

# Conditions Générales

E-OLYMPE SARL  
Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €  
8 Esplanade Compans Caffarelli  
31000 TOULOUSE  
RCS : 503884041  
N° TVA intracommunautaire : FR61503884041  
[www.e-olymp.com](http://www.e-olymp.com)  
[www.e-mercure.fr](http://www.e-mercure.fr)

En vous abonnant au Service ou en utilisant celui-ci, vous êtes réputé accepter le présent Contrat, y compris tout document disponible sur le site Web de E-OLYMPE intégré aux présentes par référence, y compris notamment les déclarations de E-OLYMPE en matière de confidentialité et de sécurité.

Le service est offert en plusieurs versions :

- E-Mercure Version **Silver** : site internet vitrine
- E-Mercure Version **Gold** : site internet marchand
- E-Mercure Version **Diamond** : développements spécifiques

E-OLYMPE se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux abonnements et aux Services d'E-Mercure préalablement souscrits par les Clients.

Les conditions générales de vente peuvent être modifiées ou complétées par facture, bon de commande ou devis établi par E-OLYMPE.

## Article 1 - Définitions

**Client** : toute personne morale ou physique s'étant inscrite à titre onéreux pour utiliser E-MERCURE dans le respect des présentes conditions d'utilisations.

**Contenu** : désigne les informations audio et vidéo, documents, logiciels, produits et services contenus dans ce Service ou mis à votre disposition lors de l'utilisation de celui-ci ;

**Contrat** : désigne les présentes conditions d'utilisation en ligne, tout Formulaire de Commande, écrit ou soumis en ligne et tout document disponible sur le site Web de e-olymp.com spécifiquement intégré aux présentes par référence, ces documents, y compris les dispositions du présent Contrat, pouvant être mis à jour périodiquement par E-OLYMPE à sa discrétion ;

**Données Clients** : désigne l'ensemble des données, informations ou documents fournis ou soumis par vous au Service au cours de son utilisation ;

**Droits de Propriété Intellectuelle** : désigne les inventions non brevetées, les demandes de brevet, les brevets, les dessins et modèles, les copyrights, les marques commerciales, les marques de service, les dénominations commerciales, les noms de domaine, les droits relatifs à la topographie de circuit intégré, le savoir-faire et autres droits relatifs aux secrets industriels, et tous les autres droits de propriété intellectuelle, dérivés de ceux-ci et formes de protection similaires n'importe où dans le monde ;

**E-mail ou Electronic mail** ou courrier électronique ou message électronique ou courriel : désigne dans le présent contrat le document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau. Un courriel contient le plus souvent un texte auquel peuvent être joints d'autres textes, des images ou des sons ;

**E-OLYMPE** : désigne la Société E-OLYMPE, Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 € dont le siège est sis Esplanade Compans Caffarelli 31000 TOULOUSE.

**Frame** : partie de page HTML dont les informations sont gérées de manière indépendante dans un sous ensemble, lui même indépendant.

**Identifiant** : désigne tant l'identifiant propre à l'utilisateur ("login") que le mot de passe de connexion ("password"), choisis lors de l'inscription au service par l'utilisateur.

**Inscription** : action du Client d'enregistrement de ses coordonnées pour l'utilisation du service. L'Inscription équivaut à une commande.

**Internet** : ou réseau internet, désigne un réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants ;

**Logiciel** : désigne l'ensemble des programmes, procédés et règles, et éventuellement de la documentation, relatifs au fonctionnement d'un ensemble de traitement de données. Le logiciel est le programme identifié par le code source, indépendamment de tout support matériel, conformément aux dispositions de l'article L.111-3 du Code de la propriété intellectuelle;

**Service** : signifie l'édition spécifique des services en ligne d'E-MERCURE relatifs aux solutions logicielles et applicatifs de gestion de site internet en ligne ou des produits et services auxiliaires en ligne ou hors ligne qui vous sont fournis par E-OLYMPE, auxquels vous avez accès en vertu du présent Contrat, y compris la Technologie E-MERCURE et le Contenu ;

**Technologie E-MERCURE** : désigne toute la technologie propriété de E-OLYMPE (y compris les logiciels, matériels, produits, processus, algorithmes, interfaces utilisateur, savoir-faire, techniques, modèles et autres documents ou informations techniques corporels ou incorporels) mis à votre disposition par E-OLYMPE en vous fournissant le Service ;

**Utilisateur(s)** : désigne une personne physique utilisant le service grâce à un identifiant.

Si vous avez des questions relatives au présent Contrat ou souhaitez obtenir des informations complémentaires, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [contact@e-olymp.com](mailto:contact@e-olymp.com)

## ARTICLE 2 - OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles, d'une part, E-OLYMPE met à disposition du Client les solutions logicielles, répondant à ses besoins spécifiques, accessibles via l'adresse <http://www.e-olymp.com> et d'autre part, les conditions dans lesquelles le Client accède à ces Solutions Logicielles et les utilise.

Il définit :

- les droits concédés au client par E-OLYMPE,
- les conditions d'accès et d'utilisation du logiciel E-MERCURE par le client.

E-OLYMPE consent au client, qui accepte :

- un droit d'accès aux serveurs d'E-OLYMPE dans les conditions définies ci-après ;
- un droit d'utilisation finale du logiciel E-MERCURE dans les conditions définies ci-après ;

Ces droits sont consentis sous réserve du respect des termes et conditions du présent contrat et notamment du complet paiement des sommes dues par le client.

Les droits d'accès et d'utilisation visés ci-dessus sont concédés à titre :

- non exclusif,
- et non transmissible

par E-OLYMPE au client.

## ARTICLE 3 - ACCES AU SERVICE

### Droit d'accès

E-OLYMPE consent par les présentes au client un droit non exclusif, non cessible d'utiliser le Service dans le monde entier, exclusivement pour son activité professionnelle propre, sous réserve des dispositions du présent Contrat. Tous les droits qui ne sont pas expressément concédés au client sont réservés à E-OLYMPE et à ses concédants de licence.

Le Client peut avoir autant d'Utilisateurs simultanés qu'il le souhaite à condition d'avoir préalablement créé les Identifiants correspondants.

A la livraison du service au client matérialisée par l'acceptation des présentes conditions, l'utilisateur pourra se connecter à tout moment (rubrique « se connecter »), à savoir :

- 24 heures sur 24,
- 7 jours sur 7,
- y compris les dimanches et jours fériés,

afin d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités du service E-MERCURE dans la version définie dans le préambule du présent contrat et choisie par le client.

L'accès peut s'effectuer à partir de tout ordinateur client au moyen des identifiants fournis à l'utilisateur, sous réserve de compatibilité avec le navigateur Internet utilisé.

Le Client reconnaît que les techniques employées par E-OLYMPE relèvent d'un domaine complexe de la technique informatique. L'engagement d'E-OLYMPE revêt le caractère d'une obligation de moyens, E-OLYMPE devant limiter dans la mesure du possible en temps et en nombre les interruptions des Services nécessaires à leur maintenance ou amélioration.

Il appartient donc au Client de se prémunir contre ces risques. E-OLYMPE ne pourra être rendue responsable des dommages subis par le Client suite à l'indisponibilité des Services. E-OLYMPE se réserve le droit de refuser la présence, sur ses serveurs, des fichiers importés par des Clients qui seraient jugés techniquement non conformes aux serveurs ou nuisant à leurs performances.

# Conditions Générales

En cas de force majeure ou, plus généralement, de survenance d'un événement extérieur à E-OLYMPE, cette dernière ne pourra aucunement être déclarée responsable des conséquences de l'interruption ou de la suspension du service pour maintenance.

## Identification et Accès au service

L'identification du client se fait au moyen :

- d'un identifiant adresse e-mail défini par l'utilisateur,
- et d'un mot de passe choisi par le client lors de la souscription.

Le client utilisera les identifiants qui lui auront été communiqués lors de chaque connexion aux serveurs d'E-OLYMPE.

A cette fin, E-OLYMPE communiquera les identifiants à l'utilisateur par un email de confirmation.

Il est convenu entre les parties que la communication en ligne des identifiants vaut preuve de l'identité du client et a valeur de signature électronique au sens de l'article 1316-4 du Code civil.

Les protocoles de communication utilisés sont et demeureront ceux en usage sur l'Internet.

## Confidentialité des identifiants

Les identifiants sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande du client ou à l'initiative d'E-OLYMPE.

Le client est entièrement responsable de l'utilisation des identifiants le concernant.

Le client s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les identifiants le concernant et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

En cas de perte ou de vol d'un des identifiants le concernant :

Le client utilisera la procédure lui permettant de récupérer ses identifiants par messagerie électronique en utilisant l'adresse e-mail qu'il a indiquée lorsqu'il s'est inscrit (support@e-olymp.com)

## - assistance

Le client bénéficie d'un accès à une assistance en ligne ("hotline").

Le client pourra demander assistance à E-OLYMPE :

par e-mail, à l'adresse électronique suivante : [support@e-olymp.com](mailto:support@e-olymp.com) et par téléphone au numéro suivant : +33(0)5 62 75 52 78

Il sera répondu au client, du lundi matin 8 heures au samedi 19 heures, entre 8 heures et 19 heures, par courrier électronique ou par téléphone, dans un délai maximum de 48 heures.

L'utilisateur déclare et reconnaît avoir pris connaissance des spécifications techniques et des fonctionnalités du service et qu'il dispose de compétences suffisantes pour l'utiliser dans les meilleures conditions.

Il est entendu entre les parties que l'assistance doit être ponctuelle et ne doit pas conduire à une prestation de formation.

## ARTICLE 4 – CONNAISSANCE D'INTERNET

Le Client déclare avoir pris connaissance des caractéristiques et des limites d'Internet décrites ci-dessous :

– que les transmissions de données sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses. De ce fait, nul ne peut garantir le bon fonctionnement d'Internet.

– que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels, et qu'ainsi la communication de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement, de toute information à caractère sensible est effectuée par le Client à ses risques et périls ;

– qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur ses serveurs de la contamination par des virus comme de tentatives d'intrusion dans son système informatique par des tiers via le service d'accès.

En conséquence de ce qui précède, et en parfaite connaissance des caractéristiques d'Internet, le Client renonce à engager la responsabilité d'E-OLYMPE concernant un ou plusieurs des faits ou événements mentionnés ci-dessus.

## ARTICLE 5 – INFORMATIONS ET DONNEES SUR LE COMPTE

E-OLYMPE ne détient aucun droit de propriété sur les données, informations ou documents que le client soumet au service à l'occasion de l'utilisation de

celui-ci (les « Données Clients »). Le client est seul responsable, et non E-OLYMPE, de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la légalité, de la fiabilité, du caractère approprié et des droits de propriété intellectuelle ou des droits d'utilisation de toutes les Données Clients, et E-OLYMPE ne pourra être tenu responsable de la suppression, la correction, la destruction, l'endommagement, la perte ou le défaut de stockage de toute Donnée Client.

Les données client sont sauvegardées quotidiennement afin de garantir le maximum de sécurité au client.

En cas de résiliation du présent Contrat (non imputable à un manquement du client), E-OLYMPE mettra à la disposition du client un fichier des Données Clients dans un délai de 30 jours suivant la résiliation, si le client en fait la demande au moment de la résiliation. E-OLYMPE se réserve le droit de retenir, retirer et/ou se décharger des Données Clients sans préavis en cas d'un quelconque manquement au Contrat, y compris, notamment, un défaut de paiement de la part du client. En cas de résiliation pour motif, le droit d'accès aux Données Clients ou droit d'utilisation de celles-ci cesse immédiatement et E-OLYMPE ne sera pas tenu de conserver ou de transmettre des Données Clients quelles qu'elles soient.

## ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

Le client s'engage à n'utiliser le Service que pour ses besoins professionnels internes et ne doit pas : (i) envoyer de messages non sollicités ou d'autres messages en nombre enfreignant les lois applicables ; (ii) envoyer ou stocker des données à caractère illicite, obscène, menaçant, diffamatoire ou autrement illégales ou délictueuses, y compris des données préjudiciables aux mineurs ou en violation avec les droits de tiers en matière de protection de la vie privée ; (iii) envoyer ou stocker des données contenant des virus, des vers informatiques, des chevaux de Troie ou d'autres codes machine, fichiers, scripts, agents ou programmes nuisibles ; (iv) interférer avec ou perturber l'intégrité ou le fonctionnement du Service ou des données qu'il contient ; ou (v) essayer d'obtenir un accès non autorisé au Service ou à ses systèmes et réseaux apparentés.

Le client s'interdit (i) de concéder en sous-licence, vendre, revendre, transférer, céder, distribuer ou exploiter à des fins commerciales, ou mettre autrement à disposition d'un tiers le Service ou le Contenu d'une quelconque façon ; (ii) de modifier le Service ou le Contenu ou de créer des œuvres dérivées à partir de ceux-ci ; (iii) de faire de l'ingénierie inverse ou d'accéder au Service pour (a) créer un produit ou un service concurrent, (b) créer un produit utilisant des idées, caractéristiques, fonctions ou graphiques identiques au Service, ou (c) copier les idées, caractéristiques, fonctions ou graphiques du Service.

## ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR

E-OLYMPE s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose. E-OLYMPE s'engage à fournir un service le plus performant possible au client, en l'état de la technique et des avancées technologiques actuelles. E-OLYMPE s'engage à fournir au client la dernière version d'E-MERCURE. E-OLYMPE s'engage à intervenir avec diligence en cas de panne de ses serveurs, rendant impossible l'utilisation du logiciel hébergé. Si la suspension du service dure plus de 24 heures E-OLYMPE devra fournir à l'utilisateur une solution de remplacement, assurant à ce dernier la continuité du service promis.

## ARTICLE 8 – RESPONSABILITES

Le client est responsable de toutes les activités se déroulant à partir de ses comptes Utilisateur et s'engage à se conformer à l'ensemble des lois, réglementations et traités locaux, étatiques, nationaux et étrangers applicables dans le cadre de l'utilisation du Service, y compris ceux qui concernent la protection des données personnelles, les communications internationales et la transmission de données à caractère technique ou personnel. Le client doit : (i) notifier immédiatement à E-OLYMPE toute utilisation non autorisée d'un quelconque mot de passe ou compte ou toute autre faille de sécurité connue ou suspectée ; (ii) signaler immédiatement à E-OLYMPE toute copie ou distribution de Contenu connue ou suspectée par le client ou ses Utilisateurs et faire tout son possible pour arrêter immédiatement ces infractions ; et (iii) le client ne doit pas usurper l'identité d'un autre utilisateur ou fournir de fausses informations sur son identité pour avoir accès au Service ou l'utiliser.

## ARTICLE 9 - REDEVANCE - COÛT DE L'UTILISATION

Un abonnement est proposé au tarif en vigueur mentionnés sur la page <http://www.e-olymp.com/EMercure.aspx>

Le prix de l'abonnement ne comprend pas le coût des télécommunications, ni les coûts d'accès à internet en vue d'accéder et d'utiliser le Service, lesquels restent à la charge du client.

## ARTICLE 10 - MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement du prix visé à l'article 8 se fera :

- par chèque, à réception de facture.
- Par virement bancaire
- Par prélèvement automatique

Le présent contrat sera soumis aux conditions suivantes :

- Etablissement, par E-OLYMPE, d'un état indiquant notamment le détail des sommes facturées à l'utilisateur au titre de la redevance et/ou de la consultation des données durant le mois écoulé qui sera adressé tous les mois à l'utilisateur ;

## Conditions Générales

En cas de non-paiement dans les huit jours suivant l'envoi d'une lettre de rappel, E-OLYMPE pourra facturer des pénalités de retard aux taux de 1,5% par mois de retard et suspendre l'accès sans préavis. Toute contestation devra être présentée dans le mois de la facturation, faute de quoi l'utilisateur sera réputé avoir accepté la facture.

### **ARTICLE 11 - ACCEPTATION DES RISQUES ET LIMITATION DE RESPONSABILITE**

E-OLYMPE s'emploie à sécuriser l'accès et l'utilisation du service, en tenant compte des protocoles, conformément aux usages de l'Internet.

Le client déclare, en outre, avoir analysé l'adéquation du service à ses besoins, disposer des compétences pour utiliser correctement le service, et n'avoir pas besoin de suivre ou faire suivre une formation à son personnel à cette fin.

Le client reconnaît avoir reçu d'E-OLYMPE toutes les informations nécessaires lui permettant d'apprécier l'adéquation du service à ses besoins et de prendre toutes les précautions utiles pour son utilisation.

Le client déclare, enfin, accepter les caractéristiques, les risques et les limites de l'Internet et reconnaître :

- que le client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du Service,
- que E-OLYMPE ne pourra être tenue, du fait d'une obligation expresse ou tacite, comme civilement responsable envers le client de quelconques dommages directs ou indirects découlant de ce que les résultats obtenus ne sont pas justes, pertinents, exhaustifs, actuels, fiables et/ou adaptés à un usage particulier ;
- que E-OLYMPE ne pourra être tenue, du fait d'une obligation expresse ou tacite, comme civilement responsable envers le client de quelconques dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation des Données ;
- que l'Internet présente des risques et des imperfections, qui conduisent notamment à des baisses temporaires de ses performances techniques, à l'augmentation des temps de réponse lors de l'utilisation en ligne du Service, voire à l'indisponibilité temporaire des serveurs ;
- que la communication par le client de ses identifiants ou d'une manière générale de toute information jugée confidentielle par l'utilisateur est faite sous sa propre responsabilité ;
- qu'il appartient au client de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de ses ordinateurs lui permettent l'utilisation en ligne du Service ;
- qu'il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses systèmes, son réseau et ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus circulant à travers le Site Web de E-OLYMPE et/ou les données transmises lors des connexions.

#### Limitation de responsabilité

LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE CHAQUE PARTIE NE SAURAIT EN AUCUN CAS EXCÉDER LES MONTANTS EFFECTIVEMENT PAYÉS ET/OU DUS PAR LE CLIENT AU COURS DE LA PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'ÉVÉNEMENT À L'ORIGINE DE L'ACTION EN RESPONSABILITÉ

EST EXCLU TOUT PRÉJUDICE DIRECT OU INDIRECT, NOTAMMENT LIÉ À L'INDISPONIBILITÉ DU LOGICIEL, QUELLE QU'EN SOIT LA DURÉE, À L'ATTEINTE À L'INTEGRITÉ DE SYSTEMES ET/OU DE DONNEES, À L'INDISPONIBILITÉ DE SYSTEMES ET/OU DE DONNEES, QUELLE QU'EN SOIT LA DURÉE ET À L'ATTEINTE À LA CONFIDENTIALITÉ DE DONNEES.

E-OLYMPE NE SAURAIT, EN OUTRE, ÊTRE TENU(E) RESPONSABLE DE LA DESTRUCTION ACCIDENTELLE DES DONNEES DE L'UTILISATEUR OU DE TIERS.

E-OLYMPE NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENU(E) POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE DIRECT OU INDIRECT DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (NOTAMMENT LES PERTES DE BÉNÉFICES, PERTES D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES OU AUTRES INFORMATIONS, INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, PRÉJUDICES CORPORELS, ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE, MANQUEMENT À TOUTE OBLIGATION POUR DES ACTES DE NEGLIGENCE, ET POUR TOUTE Perte PÉCUNIAIRE OU AUTRE, RESULTANT DE, OU LIÉ À L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL OU DE BÉNÉFICIER DE LA MAINTENANCE, OU À LA FOURNITURE OU AU DÉFAUT DE FOURNITURE DES SERVICES DE MAINTENANCE, OU À L'EXÉCUTION DES OBLIGATIONS PRÉVUES PAR CE CONTRAT, MEME SI E-OLYMPE A ÉTÉ PRÉVENUE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

### **ARTICLE 12 - EXCLUSION DE RESPONSABILITE**

E-OLYMPE ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FONT AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE QUANT À LA FIABILITÉ, L'OPPORTUNITÉ, LA QUALITÉ, LE CARACTÈRE APPROPRIÉ, LA VÉRACITÉ, LA DISPONIBILITÉ, L'EXACTITUDE OU L'EXHAUSTIVITÉ DU SERVICE OU DE TOUT CONTENU. E-OLYMPE ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE NE DÉCLARENT NI NE GARANTISSENT (A) QUE L'UTILISATION DU SERVICE SERA SÛRE, OPPORTUNE, ININTERROMPUE OU EXEMPTÉ D'ERREURS OU QUE LE SERVICE FONCTIONNERA EN COMBINAISON AVEC TOUT AUTRE MATÉRIEL, LOGICIEL, SYSTÈME OU DONNÉE, (B) QUE LE SERVICE RÉPONDRA À VOS BESOINS OU À VOS ATTENTES, (C) QUE TOUTE DONNÉE STOCKÉE SERA EXACTE OU FIABLE, (D) QUE LA QUALITÉ DE TOUT PRODUIT, SERVICE, INFORMATION OU AUTRE MATÉRIEL ACHETÉ OU OBTENU PAR VOUS VIA LE SERVICE RÉPONDRA À VOS BESOINS OU À VOS ATTENTES, (E) QUE LES ERREURS OU DÉFAUTS SERONT CORRIGÉS, NI (F) QUE LE SERVICE OU LE OU LES SERVEURS METTANT LE SERVICE À DISPOSITION

SERONT DÉPOURVUS DE VIRUS OU DE TOUT AUTRE COMPOSANT NUISIBLE. LE SERVICE ET TOUT SON CONTENU SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT ». E-OLYMPE ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE EXCLUENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX CONDITIONS, DÉCLARATIONS ET GARANTIES EXPRESSES, TACITES, LÉGALES OU AUTRES, Y COMPRIS NOTAMMENT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE NON-VIOLATION DE DROITS DE TIERS, ET CE DANS TOUTE LA LIMITE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE.

### **ARTICLE 13 – GARANTIE MUTUELLE**

Le client s'engage à indemniser et à défendre E-OLYMPE, ses concédants de licence et l'ensemble des sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, représentants, directeurs, salariés, avocats et agents de chacune de ces parties contre toutes actions, dépenses, dommages, pertes, responsabilités et frais (y compris les honoraires et frais d'avocats) découlant de ou liés à : (i) une action faisant valoir que l'utilisation des Données Clients enfreint les droits d'un tiers ou nuit à ceux-ci ; (ii) une action qui, si elle est fondée, résulterait d'une violation de la part du client de ses déclarations et garanties ; ou (iii) une action découlant d'un manquement de la part du client ou de ses Utilisateurs au présent Contrat, sous réserve dans un tel cas que E-OLYMPE (a) notifie rapidement au client par écrit l'action ; (b) lui confie le contrôle exclusif de la défense et de la transaction relative à l'action (étant entendu que le client ne peut régler ou assurer la défense contre une action que s'il dégage entièrement E-OLYMPE de toute responsabilité et que ce règlement n'affecte pas les activités ou le Service d'E-OLYMPE) ; (c) lui fournisse toutes les informations et l'assistance nécessaires ; et (d) n'ait pas transigé sur ou réglé cette action.

E-OLYMPE s'engage à indemniser le client et le défendre ainsi que ses sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, représentants, directeurs, employés, avocats et agents en cas d'actions, de dépenses, de dommages, de pertes, de responsabilité et frais (y compris les honoraires et frais d'avocats) découlant de ou liés à : (i) une action faisant valoir que le Service constitue une violation directe d'un copyright, d'un brevet américain publié depuis la Date d'Effet ou d'une marque d'un tiers ; (ii) une action qui, si elle est fondée, résulterait d'une violation par E-OLYMPE de ses déclarations ou garanties ; ou (iii) une action découlant d'un manquement au présent Contrat par E-OLYMPE ; sous réserve que le client (a) notifie rapidement l'action par écrit à E-OLYMPE ; (b) qu'il confie à E-OLYMPE le contrôle exclusif de la défense et de la transaction relative à l'action (étant entendu que E-OLYMPE ne peut régler ni assurer la défense contre l'action que s'il dégage entièrement le client de toute responsabilité) ; (c) fournisse à E-OLYMPE toutes les informations et l'assistance nécessaires ; et (d) n'ait pas transigé sur, ni réglé cette action. E-OLYMPE n'aura aucune obligation d'indemnisation et le client garantira E-OLYMPE conformément au présent Contrat contre les réclamations faisant suite à toute violation découlant de la combinaison du Service avec l'un de ses produits, services, matériels ou processus commerciaux.

### **ARTICLE 14- RESILIATION POUR MOTIF**

Tout manquement aux obligations de paiement ou toute utilisation non autorisée de la Technologie ou du Service d'E-OLYMPE sera réputé constituer un manquement à une obligation substantielle du présent Contrat. E-OLYMPE peut, à sa seule discrétion, résilier le mot de passe, le compte ou le droit d'utilisation du Service par le client en cas de manquement ou tout autre non-respect des dispositions du présent Contrat. Le client accepte et reconnaît que E-OLYMPE n'est pas tenue de conserver les Données Clients et peut supprimer ces données en cas de manquement de la part du client ou de ses utilisateurs à une obligation substantielle du présent Contrat, y compris, notamment, si le client a omis de payer les redevances impayées, et que ce manquement n'a pas été réparé dans les 30 jours suivant la notification dudit manquement.

### **ARTICLE 15 - EFFET - DUREE**

Le Contrat prend effet le 5 (cinq) du mois suivant la signature du devis. Il est souscrit pour une durée de six (6) mois. À l'issue de cette durée, le Contrat sera reconduit tacitement pour la même durée que celle souscrite initialement par le Client. Le Client pourra néanmoins décider à tout moment de supprimer la reconduction tacite du Contrat moyennant un préavis minimum de deux (2) mois précédant la date de fin du Contrat. Pour ce faire, il devra adresser un courrier au siège social d'E-OLYMPE, en recommandé avec accusé de réception. Il est de la responsabilité du Client d'anticiper la fin d'une période de souscription dont les conséquences seraient de la seule responsabilité du Client.

### **ARTICLE 16 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

E-OLYMPE et ses concédants de licence, le cas échéant, détiendra seule l'ensemble des droits, droits de propriété et intérêts, y compris tous les Droits de Propriété Intellectuelle applicables et relatifs à la Technologie, au Contenu et au Service de E-MERCURE ainsi qu'aux suggestions, idées, demandes d'amélioration, informations en retour, recommandations ou autres informations fournies par le client ou une autre partie concernant le Service. Le présent Contrat ne constitue pas une vente et ne confère au client aucun droit de propriété relatif au Service, à la Technologie de E-OLYMPE ou aux Droits de Propriété Intellectuelle détenus par E-OLYMPE. Les noms E-OLYMPE, E-MERCURE, les logos et les noms de produit associés au Service sont la propriété d'E-OLYMPE ou de tiers, et aucun droit ou licence n'est concédé pour leur utilisation.

E-OLYMPE se réserve le droit d'effectuer des modifications sur le logiciel pour corriger les éventuelles erreurs de programmation ou, au besoin, pour lui permettre d'être utilisé conformément à sa destination.

### **ARTICLE 17 – CONFIDENTIALITE**

## Conditions Générales

Les parties s'engagent à considérer comme confidentiels pendant la durée de la présente convention et après son expiration les termes de l'accord ainsi que toutes informations, commerciales, financières, techniques ou autres, obtenues dans le cadre de son exécution.

Les parties s'interdisent plus particulièrement de communiquer à des tiers autres que leur personnel toutes informations confidentielles telles que définies précédemment.

Concernant leur personnel, les parties s'engagent à obtenir des accords de confidentialité, concernant les informations confidentielles définies précédemment, de la part des membres du personnel qui en auraient connaissance ou qui pourraient en avoir connaissance dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions ou par tout autre moyen.

### **ARTICLE 18 - TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DU CLIENT**

Les données concernant le client ou ses utilisateurs contenues par le présent contrat pourront faire l'objet d'un traitement automatisé par E-OLYMPE ou d'autres sociétés ou filiales d'E-OLYMPE.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, E-OLYMPE s'engage, notamment, à procéder le cas échéant aux déclarations des traitements automatisés de données à caractère personnel dont il a la charge et de respecter les prescriptions légales portant sur l'emploi de ces fichiers et notamment :

- ne traiter que des données loyalement et licitement collectées,
- ne traiter les données ainsi collectées que dans le cadre des finalités déterminées, explicites et légitimes,
- ne traiter que les données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de ces finalités. E-OLYMPE doit en outre ne traiter que les données exactes et complètes,
- conserver ces données durant le temps nécessaire à la réalisation de ces finalités,
- prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité des données et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non concernés.

E-OLYMPE pourra également détenir et conserver les données de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services dont elles sont prestataires. A la demande de l'autorité judiciaire, E-OLYMPE aura l'obligation de fournir ces données sans pour autant porter atteinte aux droits des personnes concernées par ces données, et sans mettre en cause la responsabilité de l'utilisateur.

E-OLYMPE devra aussi permettre l'exercice effectif des droits reconnus par la loi aux personnes dont les données font l'objet du traitement :

- permettre l'exercice du droit d'accès de ces personnes à leurs propres données à caractère personnel traitées par E-OLYMPE
- permettre l'exercice du droit d'opposition de ces personnes pour les données ne relevant pas de la finalité prévue
- permettre la contestation et la mise à jour par ces personnes des données les concernant lorsque celles-ci s'avèreront inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées
- faire connaître à ces personnes la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à leur égard.

### **ARTICLE 19 - ECHANGES DE MESSAGES ELECTRONIQUES - SECURITE INFORMATIQUE - CONVENTION SUR LA PREUVE**

Les parties/représentants des parties peuvent, pour les besoins du présent contrat, communiquer entre eux par voie électronique, notamment via le réseau internet. Les parties doivent mettre en œuvre des procédures et mesures techniques de sécurité permettant de garantir l'intégrité et la disponibilité des systèmes, ainsi que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données transmises notamment par le réseau internet.

Les parties conviennent expressément d'appliquer les règles suivantes :

- la présence d'un code d'identification identifie valablement l'auteur d'un document ou d'un message et établit l'authenticité du document ou du message;
- un document électronique contenant un code d'identification constitue un écrit signé par la personne émettrice ;
- la copie-écran, au moyen d'un logiciel de capture d'image, d'un document numérique visualisé sur le moniteur ou l'impression sur papier d'une telle copie-écran, est considérée par les parties comme un original, lorsqu'elle est accompagnée de la source dudit document numérique ;
- les parties peuvent se prévaloir de l'impression sur papier d'un message électronique, même non signé numériquement, à partir du site internet de messagerie électronique pour prouver le contenu des échanges qu'ils ont au sujet de l'exécution du présent contrat.

### **ARTICLE 20 - LEGISLATIONS LOCALES ET CONTROLE DES EXPORTATIONS**

E-OLYMPE et ses concédants de licence ne font aucune déclaration quant au caractère approprié ou à la disponibilité du Service pour une utilisation dans d'autres lieux. Si le client utilise le Service à partir de l'extérieur des États-Unis d'Amérique, la Suisse et/ou l'Union européenne, il est seul responsable du respect de toutes les lois applicables, y compris notamment les réglementations en matière d'exportation et d'importation des autres pays. Tout détournement du Contenu contraire à la législation américaine, suisse ou européenne (y compris des États membres de l'Union européenne) est interdit. Aucune partie du Contenu, ni aucune information acquise lors de

l'utilisation du Service n'est ou ne sera utilisée pour des activités nucléaires, des armes chimiques ou biologiques ou des projets de missiles, sauf autorisation spécifique accordée par le gouvernement des États-Unis ou une entité européenne appropriée.

### **ARTICLE 21 - CESSION**

Le Client s'interdit expressément de céder à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie des droits et obligations qu'il détient du fait du présent Contrat.

### **ARTICLE 22 - DIVISIBILITE DES CLAUSES**

La nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une quelconque des stipulations du présent contrat n'emporte pas la nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité des autres stipulations, qui conserveront tous leurs effets. Cependant, les parties pourront, d'un commun accord, convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées.

### **ARTICLE 23 - DROIT APPLICABLE - LANGUE DU CONTRAT**

Le présent contrat est soumis au droit français, à l'exclusion de toute autre législation. En cas de rédaction du présent contrat en plusieurs langues ou de traduction, seule la version française fera foi.

### **ARTICLE 24 - DIFFERENDS**

En cas de litige survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable préalablement à toute action en Justice.

En cas de désaccord persistant sur l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat, compétence exclusive est attribuée aux Tribunaux de TOULOUSE, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

<b>Nom de la société</b>
<b>Adresse de facturation</b>
<b>Cachet de l'entreprise</b>
<b>Date et signature</b>